

Formation des correspondants en hygiène en EAM MAS IME

Contexte

Le renforcement des connaissances et des compétences des professionnels de santé et du médicosocial à la prévention des infections et de l'antibiorésistance est l'un des objectifs de la stratégie nationale 2022-2025 (Axe 2, objectif 2, action 12).

La formation est un des leviers de la prévention des infections associées aux soins qui permet aux correspondants d'hygiène d'actualiser et d'améliorer leurs connaissances et leurs pratiques, en particulier sur les précautions standard (sur l'hygiène des mains, la prévention des accidents d'exposition au sang...) et les précautions complémentaires d'hygiène.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Repérer le positionnement et les missions du correspondant en hygiène au sein de son équipe.
- Identifier un risque infectieux lors de la prise en charge d'un résident.
- Mettre en place les mesures de prévention adaptées (précautions standard, précautions complémentaires).
- Alerter en cas d'événement infectieux inhabituel.

Publics

Correspondants ou futurs correspondants en hygiène, IDE, ASD, AMP, AES, moniteurs-éducateurs...

Pour dynamiser la communication dans les unités il est important de former un binôme éducatif/paramédical.

Ne sont pas concernés l'encadrement, les professionnels des équipes d'hygiène.

Responsable pédagogique

CPias Auvergne Rhône-Alpes

Dates et lieu :

10 et 11 avril 2025

Hôpital Henry Gabrielle
20 route de Vourles
69230 St Genis Laval

Durée :

2 jours

Effectif :

15 personnes

Prix :

430 € par participant

Méthodes pédagogiques et encadrement

Cours magistraux.
Documents pédagogiques.
Echanges et cas concrets.
Simulation.

La formation donne lieu à une évaluation de satisfaction. Un tour de table collectif avec le formateur permet aux participants de présenter leur PAP (Plan d'Actions Personnalisé).

Programme indicatif

L'organisation de la prévention du risque infectieux au niveau national, régional, local.
Le rôle et les missions du correspondant.
La transmission croisée.
Les précautions standard.
Les précautions complémentaires.